

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 9 octobre 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019**

**2019 DEVE 120** Subvention (4.000 euros) à l'association Let's Food (Bordeaux) pour ses actions en faveur de la transition des villes vers des systèmes alimentaires durables.

**Mme Aurélie SOLANS, rapporteure**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 17 septembre 2019, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver la subvention de la Ville de Paris à l'association Let's Food;

Sur le rapport présenté par Mme Aurélie SOLANS, au nom de la 3ème Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 4000 euros est attribuée à l'association Let's Food, dont le siège social est situé au 124 Rue Baducheu (33 800 Bordeaux) ;

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2019, sous réserve de la disponibilité des crédits.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive style with a horizontal line at the end.

**Anne HIDALGO**